

Compte-rendu du CRPE Normandie du 29.09.2025

(Rouen)

Présents et excusés :

	Structure	Nom	Prénom
Etat	Préfecture	LERAITRE	Philippe
	Préfecture	BORDE	Sylvain
	Préfecture Orne	LANDAIS	Thierry
	DREETS	PERNETTE	Catherine
	DREETS	GOURDIN	Johann
	DREETS	MORTEVEILLE	Stéphanie
	Rectorat	MAGNIER	Didier
	DRAAF	HEMERY	Emmanuel
Collectivités territoriales	<i>Région - excusé</i>	HADDAD	<i>Jonas</i>
	Région	MARGUERITTE	David
	Région	MILLET	Marc
	Région	DAUTREY	Clarisse
	Région	THIEMPONT	Michael
	Région	BERGERON	Aline
	Région	LOFFREDO	Alice
	<i>Région-excusé</i>	LETOUZE	<i>Sylvain</i>
	<i>Région - excusé</i>	DENIAUD	<i>Bertrand</i>
	<i>Région- excusé</i>	HADDAD	<i>Jonas</i>
	CD14	CUILLIER	Louise
	<i>CD14 - excusé</i>	DUPONT	<i>Jean-Léonce</i>
	CD27	AUGER	Stéphanie
	CD27	HARING	Coralie

	CD50	GÂTÉ	Sylvie
	CD50	COURBARON	Céline
	CD61	RODHAIN	Patrick
	CD76	LECORDIER	Nathalie
	CD76	MANIERE	Lolita
Organisation syndicales	CGT	LEBARBEY	Alexandra
	CGT	GRAVIER	Guillaume
	<i>CFDT-excusé</i>	<i>MICHEL</i>	<i>Jean-Luc</i>
	CFDT	TREFFLE	Dominique
	<i>CFDT-excusée</i>	<i>LELANDAIS</i>	<i>Sandrine</i>
	CFE-CGC	BARBIER	Valérie
	CFE-CGC	MATIAS	Grégory
	CGT-FO	ANQUETIL	Eric
	<i>CGT-FO-excusé</i>	<i>SALVI</i>	<i>Pierrick</i>
	CFTC	KAROUI	Nejib
Organisations professionnelles	MEDEF	VARTERESSIAN	Olivier
	<i>MEDEF- excusée</i>	<i>TOUCHARD</i>	<i>Séverine</i>
	MEDEF	JACOTOT	Matthieu
	<i>CPME-excusé</i>	<i>SCELIN</i>	<i>Philippe</i>
	<i>CPME-excusée</i>	<i>HAMMICHE</i>	<i>Sophie</i>
	CPME	LOUDIERE	Guy
	U2P	LECLERCQ	Florian
	U2P	DE COMBOURG	Mickael
	FRSEA	BELLIER de FROMONT	Pascaline
	UDES	VERNON	Yves
<i>France Travail - excusée</i>		HURNI	<i>Laurence</i>
France Travail		PELLIER	Frédérique
		PERON	Bruno
		BREGUER	Adrien
ARML		ELOY	Frdéric
		DELAMARRE	Frédéric
		JOUANNE	Marie
CHEOPS		ARREGUI	Patrick
		GUYON	Anthony

CARIF-OREF Normandie	LE MEHAUTE	Céline
	BARAZZUTTI	Laure
CARIF-OREF Mayotte	ZAKOUANA	Mohamadi

M. David Margueritte ouvre la séance en remerciant Monsieur le SGAR et l'ensemble des participants pour leur présence, soulignant l'importance de ce temps d'échange et de coordination entre les acteurs institutionnels, territoriaux et opérationnels de l'emploi et de la formation.

Il rappelle en préambule que malgré le contexte actuel incertain, il reste essentiel d'avancer, le CRPE devant avoir sa feuille de route

Il précise les incertitudes actuelles en terme budgétaires, pour France Compétence, le CPF et les fonds alloués à l'apprentissage ainsi que l'atterrissement du Plan d'Investissement dans les Compétences qui oblige à revoir à la baisse le programme régional de formation. Cette évolution s'inscrit dans une dynamique anticipée, cohérente avec la baisse du taux de chômage observée dans la région.

Le Président insiste sur l'importance du contexte territorial et sur le rôle central des départements dans les politiques d'insertion et de formation. Il souligne que leur implication dans les travaux du comité est non seulement logique, mais essentielle, compte tenu de leurs compétences en matière sociale. Il rappelle l'attachement de Monsieur Hervé Morin, Président de la Région, au partage d'expériences entre les territoires, et à la mise en synergie des dispositifs, notamment en ce qui concerne les bénéficiaires du RSA et leur accès à la formation.

Des initiatives locales ont déjà été expérimentées dans plusieurs départements, démontrant la capacité des collectivités à s'appuyer efficacement sur les politiques régionales d'orientation et de formation. Il remercie les départements pour leur engagement et leur contribution active à ces démarches.

Il informe que l'objectif de la séance est de valider les grands enjeux de la future feuille de route du jour est d'identifier les pilotes. Ce travail s'inscrit dans une logique de complémentarité et d'efficacité, en évitant les redondances avec les instances du CREFOP. Il est essentiel que chacun puisse se retrouver dans les orientations proposées et que les synergies soient renforcées.

Enfin, le Président remercie les services mobilisés pour la préparation de cette réunion,

M. Leraitre remercie le Président pour ses propos introductifs et souhaite, à son tour, rappeler quelques éléments structurants du partenariat engagé entre l'État et la Région. Il souligne d'emblée la solidité et la constance de cette collaboration. Ce travail commun témoigne d'une dynamique partagée et d'une volonté conjointe de piloter efficacement les travaux qui conduisent aujourd'hui à l'élaboration de la feuille de route régionale du CRPE.

Au-delà de cette mobilisation institutionnelle, il insiste sur la robustesse de l'outil financier mis à disposition, malgré les ajustements budgétaires opérés. Il rappelle que le Programme Régional d'Investissement dans les Compétences (PRIC) représente un engagement budgétaire majeur, à hauteur de 595 millions d'euros pour la période 2024-2027. Ce financement est réparti entre la Région (365 millions d'euros) et l'État (230 millions d'euros), illustrant la force du partenariat et la volonté commune d'améliorer les dispositifs de formation à destination des demandeurs d'emploi.

Cette ambition s'inscrit dans le cadre de la loi pour le Plein emploi, qui vise notamment à favoriser l'insertion durable dans l'emploi des publics les plus éloignés du marché du travail, en particulier les bénéficiaires des minima sociaux et du RSA.

Il attire l'attention sur deux tendances préoccupantes, qui doivent être prises en compte dans les priorités d'action :

1. La hausse du nombre de jeunes demandeurs d'emploi de moins de 25 ans, plus marquée en Normandie qu'au niveau national. Alors que la progression nationale est de +22,5 %, la région enregistre une augmentation de +24 %, soit un écart de 1,5 à 2 points. Cette évolution appelle une réponse ciblée et renforce la pertinence des actions engagées en faveur de l'insertion professionnelle des jeunes.
2. La progression du chômage chez les travailleurs expérimentés de plus de 50 ans, également supérieure à la moyenne nationale. Alors que la demande d'emploi des seniors augmente de +2,1 % au niveau national, elle atteint +3,5 % en Normandie. Ce constat justifie pleinement le ciblage opéré dans les axes stratégiques, en faveur de cette population.

Il revient également sur les expérimentations menées dans le cadre de l'accompagnement des bénéficiaires du RSA, notamment dans le département de l'Eure, précurseur dans la mise en œuvre de dispositifs innovants.

Enfin, il souhaite évoquer deux transitions majeures qui structurent les politiques publiques actuelles :

- La transition démographique, qui impose une adaptation des dispositifs aux évolutions de la population active.
- La transition écologique, qui fait l'objet de travaux approfondis dans le cadre de la Conférence des Parties. Ces travaux visent à anticiper les besoins en compétences liés aux métiers de la transformation écologique, en ciblant les publics en formation initiale (collégiens, lycéens, étudiants) ainsi que les demandeurs d'emploi.

Il cite notamment les grands chantiers régionaux tels que Orano- la Hague et EDF-Penly, qui illustrent l'ampleur des transformations à venir et la nécessité d'une adaptation proactive des compétences.

Monsieur Leraitre conclut en saluant la dynamique territoriale engagée à travers les Comités Territoriaux pour l'Emploi, dont les 17 feuilles de route sont désormais finalisées. Il rappelle que la cartographie a été légèrement ajustée par rapport aux anciens CATEF, afin de mieux intégrer les grands projets départementaux.

Il souligne que, bien que cette dynamique ait mis du temps à s'installer, elle repose désormais sur des bases solides, propices à une action partenariale durable et efficace en matière d'emploi. Il exprime ses remerciements à l'ensemble des participants et formule le vœu que ce comité et la feuille de route qui en découle puissent prospérer utilement dans les années à venir.

Il est procédé à un tour de table permettant à chacun de se présenter.

1. Point de situation régional relatif à la situation de l'emploi (cf power point)

Mme Pellier, Responsable Pilotage de la performance, Statistiques, Etudes et Evaluation de France Travail présente le point de situation régional relatif à la situation de l'emploi.

Les échanges débutent par une clarification méthodologique sur les données relatives aux entrées en formation.

Les chiffres présentés concernent exclusivement les formations financées par le Conseil régional ou par France Travail, à destination des personnes préalablement inscrites sur les outils de suivi.

Madame Clarisse Dautrey demande une vérification des chiffres relatifs aux formations dans le secteur du transport, estimant que les 5 000 entrées annoncées, hors CPF, semblent élevées. Elle a rappelé l'importance de distinguer les formations de courte durée financées via le CPF (parfois limitées à une trentaine d'heures) des parcours certifiants plus longs (jusqu'à 1 200 heures). Elle a également souligné l'absence de certains secteurs clés, tels que l'industrie et le bâtiment, dans les données présentées, alors qu'ils représentent des volumes significatifs d'entrées en formation. Il est convenu de vérifier les chiffres et d'ajuster la présentation pour refléter au mieux la réalité.

2. Etat d'avancée des gouvernances locales du RPE (cf power point)

Mme Bergeron, Responsable du service animation territoriale, emploi et formation de la Région présente l'état d'avancée des gouvernances locale du RPE, en informant que les 17 CLPE sont installés, tout comme les comités départementaux. Elle souligne la diversité des méthodes de travail adoptées selon les territoires, certains ayant opté pour des ateliers d'intelligence collective proposés par France Travail, qui ont servi de base à l'élaboration des feuilles de route.

À ce jour, plusieurs territoires ont formalisé et adopté leur feuille de route. Une dynamique très positive est observée, malgré quelques retards ponctuels. Globalement, 104 fiches actions sont recensées à différents stades d'avancement (création, mise en œuvre, évaluation), plaçant la Normandie en avance par rapport à d'autres régions (16 fiches en Centre-Val de Loire, 13 en Île-de-France).

Les fiches actions sont accessibles via le logiciel de France Travail, avec des indicateurs d'évaluation systématiquement intégrés, ce qui constitue une avancée notable par rapport aux anciens dispositifs CATEF. Ces actions doivent répondre à plusieurs critères : un caractère innovant, une dimension collaborative, et une mobilisation effective du réseau pour l'emploi.

Les thématiques les plus fréquemment abordées sont : le retour à l'emploi, la garde d'enfants, la mobilité, les métiers en tension, l'attractivité des territoires.

A titre d'illustration sur l'implication des entreprises, et cité l'exemple du Havre, où une action a été coconstruite à partir des besoins exprimés par une DRH locale. Les publics ciblés sont variés : demandeurs d'emploi, migrants, bénéficiaires du RSA, etc.

Concernant le focus sur les métiers en tension et les freins à l'emploi, elle évoque que les métiers du service à la personne, notamment dans la propreté et l'aide à domicile, sont fortement représentés dans les actions. Malgré une forte demande, ces métiers souffrent d'un déficit d'image, lié à la pénibilité, aux temps partiels et à la faible attractivité des conditions de travail. Des initiatives locales visent à valoriser ces métiers, à travers des forums repensés, des actions de promotion, et des partenariats renforcés.

Un exemple a été donné à Rouen, où une action en cours, pilotée par la Région, vise à répondre aux besoins spécifiques de la restauration collective, en réajustant les formations en fonction de l'évolution des besoins du secteur.

Sur la garde d'enfants, bien qu'aucune action spécifique n'ait été recensée, plusieurs initiatives abordent cette problématique dans le cadre plus large de la levée des freins à l'emploi. Une action dans le Cotentin cible notamment les femmes des quartiers prioritaires, avec un accompagnement global. À Bernay, une action a permis à 30 demandeurs d'emploi, dont des bénéficiaires du RSA, de découvrir les métiers du service à la personne, en mettant en avant les innovations techniques et organisationnelles du secteur.

A l'occasion des échanges qui suivent, plusieurs membres ont insisté sur la nécessité de :

- Ne pas réduire les métiers du service à la personne à des emplois non qualifiés,
- Valoriser les compétences humaines et techniques requises,
- Mieux cibler les publics dans les actions proposées,
- Éviter les stéréotypes de genre dans les discours sur la mixité professionnelle.

M. Rhodain, vice-président du Conseil départemental de l'Orne, précise qu'il n'y a pas de retard dans son département, mais un simple décalage dans la validation d'une fiche action ambitieuse (navette emploi dans le Perche).

Il est par ailleurs indiqué que les feuilles de route de l'Eure ont été validées depuis plus d'un an, bien qu'elles ne soient pas encore saisies dans l'outil.

En conclusion des échanges, M. Margueritte salue la dynamique engagée dans les territoires, la qualité des partenariats, et la pertinence des actions mises en œuvre. Il rappelle que l'évaluation des actions est désormais une priorité, avec des indicateurs partagés, afin de permettre la diffusion des bonnes pratiques à l'échelle régionale. Trois comités locaux ont été sélectionnés par l'État pour une évaluation approfondie, témoignant de leur dynamisme.

3. Actualités nationale relatives aux mesures adoptées dans le cadre du Comité National pour l'Emploi (cf power point)

Mme Pernette présente les dernières délibérations du CNE ainsi que la synthèse des travaux du CNE de juillet sur la Stratégie nationale pour l'emploi des jeunes.

M. Delamarre précise que des échanges ont déjà eu lieu avec les services de l'État concernant les attentes liées aux annonces gouvernementales à venir. Ce plan, bien que porteur d'intentions positives, reste à préciser en termes de moyens mobilisables.

Il souligne l'importance du travail partenarial engagé, notamment entre France Travail, les missions locales et l'Éducation nationale, autour de deux axes structurants : Ambition Emploi et Avenir Professionnel. Ces initiatives visent à renforcer le lien avec les entreprises, à améliorer la connaissance des filières de formation, et à développer des actions de sensibilisation à destination des lycées professionnels.

Les données disponibles confirment la nécessité d'intervenir précocement sur ces sujets. La dynamique partenariale a également été illustrée par les échanges récents avec le commissaire du

gouvernement, qui ont mis en lumière une volonté commune de construire des réponses collectives et cohérentes. Le réseau des Missions locales se mobilise activement pour accompagner cette démarche, en synergie avec France Travail et l'Éducation nationale.

4. Présentation et adoption de la feuille de route régionale CRPE (cf power point joint)

Mme Pernette et Mme Dautrey présentent la proposition de feuille de route en rappelant les étapes de co-construction et soulignant les 4 grands axes retenus pour 2025-2026, qui vont être portés par des groupes de travail copilotés par un binôme, comprenant des contributeurs ayant pour mission de produire les fiches actions :

- Améliorer l'accès à la formation des allocataires du RSA
- Accompagner la transition écologique
- Développer l'emploi des travailleurs expérimentés
- Accompagner la transition démographie

Chacun s'accorde à dire que la question des jeunes, constitue un sujet transversal.

Est rappelé que la démarche engagée repose sur une approche itérative, structurée en plusieurs étapes. Elle vise à favoriser le partage et le croisement des problématiques identifiées par les toutes les parties prenantes. Le processus a conduit à la séquence actuelle, qui a pour objectif de partager les ambitions et les orientations retenues.

L'essentiel de cette démarche réside dans la construction progressive d'une feuille de route partagée, fondée sur l'identification des enjeux, la mise en synergie des acteurs, et la volonté de coconstruire des réponses adaptées aux réalités territoriales.

Concernant la méthode, est spécifié :

- La désignation de binôme de co-pilotes pour animer les travaux de chaque axe prioritaire
- La mise en cohérence des travaux engagés au titre du CRPE avec ceux du CREFOP
- La coordination entre les différents niveaux de gouvernance du CRPE

Est soulevé la question de budget contraint et comment maintenir une dynamique efficace, notamment en ce qui concerne les bénéficiaires du RSA (BRSA), la formation constituant un levier important pour accélérer le retour à l'emploi.

M. Margueritte apporte plusieurs éléments de réponse, l'arrêt du Plan d'investissement dans les compétences (PIC) était anticipé, notamment en raison de la baisse du taux de chômage, l'offre de formation est désormais ciblée sur les publics les plus éloignés de l'emploi. Le nouveau Service Public Régional de la Formation Professionnel (SPRFP) a été soumis au vote en mars 2025 à la Région, avec pour objectif de recentrer les efforts sur les publics en grande difficulté. La question de l'individualisation des parcours, notamment via la Validation des acquis de l'expérience (VAE), est également au cœur des réflexions, afin d'optimiser les dépenses tout en renforçant l'efficacité des dispositifs.

Enfin, il s'agit de renforcer la synergie entre les Départements et la Région, pour que chaque dispositif soit mobilisé au bon moment, dans une logique de complémentarité, afin de faciliter les parcours vers l'emploi.

Décision :

Le cadre de travail de la feuille de route régionale est adopté, la CGT s'est abstenue.

La nomination des 2 Co pilotes par groupes de travail, reste à compléter :

- **Améliorer l'accès à la formation des allocataires du RSA**
 - o Départements, à préciser après concertation
- **Accompagner la transition écologique**
 - o Région
 - o Et un co pilote à désigner parmi les partenaires sociaux
- **Développer l'emploi des travailleurs expérimentés**
 - o DREETS
 - o Et un co pilote à désigner parmi les partenaires sociaux
- **Accompagner la transition démographie**
 - o Départements, à préciser

Les Départements et les organisations patronales et syndicales conviennent de se concerter afin de proposer des co pilotes pour le 15 octobre au plus tard.

Lors des prochaines réunions, prendre en compte le besoin d'illustration des travaux par le partage de bonnes pratiques.

5. Calendrier de travail jusqu'au prochain temps fort régional (cf power point)

Les prochaines étapes du calendrier sont annoncées :

- Octobre constitution des groupes de travail
- Hiver 25/26 Formalisation des actions (productions des fiches actions)
- Fin du 1^{er} trimestre 2026, présentation en CRPE du plan d'actions

Est rappelé :

- qu'un temps de **séminaire est prévu en 2026 et que celui-ci sera l'occasion de partager les bonnes pratiques et expérimentations entre CLPE, CDPE et CRPE.**

-que les fiches actions doivent être saisies dans le logiciel national

M. Margueritte remercie les participants et lève la séance.